

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 77 (1980)
Heft: 1-2

Rubrik: Billet du président

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Que l'on me permette néanmoins que je dise ma reconnaissance à ceux qui m'ont écrit à l'occasion des fêtes de fin d'année pour formuler leurs vœux, émettre des suggestions ou pour me dire tout simplement que notre « Journal Suisse d'Apiculture » leur plaît et qu'ils sont heureux, chaque début de mois, de parcourir ses pages.

Sion, janvier 1980.

A. Fournier.

Billet du président

Voilà plus d'un mois que notre journal fait défaut sur notre table. Un fait divers qui n'empêchera pas le soleil de reprendre sa course ascendante. Mais cette absence est remarquée par tous les apiculteurs de Romandie. Non pas que les nouvelles du monde fassent défaut, bien au contraire, celles-ci sont bien assez nombreuses pour nous annoncer beaucoup de malheurs et d'atrocités.

Mais le « Journal Suisse d'Apiculture » nous revient, pimpant, rajeuni, puisqu'il fête sa première année de son deuxième siècle d'existence. Sa couleur bleue ne peut laisser personne indifférent. Car vous ne l'ignorez pas, elle indiquera la couleur des pastilles qui orneront le thorax de toutes les majestés de l'an de grâce 1980.

Cette année qui s'enfuit où, un an plus tôt, nous faisions moult vœux, ne fut-elle que négative ? Il serait bien ingrat de le dire. Bien sûr, les vœux que nous étions en droit de formuler, ne se sont réalisés que partiellement. La récolte 1979 n'aura causé aucun cauchemar aux apiculteurs pour son écoulement. J'ai une pensée de sympathie spécialement pour nos jeunes collègues débutants qui entrent dans la profession en essuyant un échec quant à la production. Mais nous sommes tous à la même enseigne et les lois de la nature sont implacables. C'est dans ces moments que les caractères se forment et que naît cette philosophie qui fait la force de nos anciens. Tout de même, nous avons connu des moments fastes lors du Centenaire de notre journal. Les journées de septembre, passées en Grèce, ne seront pas oubliées par ceux qui les ont vécues. Les inspecteurs, les conseillers, les moniteurs éleveurs sont satisfaits par leur travail bien fait. Ce sont des points positifs qui méritent d'être relevés, tout en souhaitant que cette année soit tout au moins à l'image de la dernière.

Avec la nouvelle année, l'agenda apicole romand 1980 était au rendez-vous. Il a été, comme les années précédentes, conçu et imprimé par un apiculteur aussi compétent que dévoué. Même si sa modestie se trouve quelque peu malmenée, qu'il me soit permis

de lui adresser nos plus vives félicitations. Chaque année il est agréable de retrouver cet auxiliaire précieux. Très bien présenté, il contient tous les renseignements dont chaque apiculteur aura peut-être besoin au cours des prochains mois. Je me permettrai une toute petite remarque concernant nos membres d'honneur qui figurent dans cet agenda. C'est la première fois que nous trouvons ces noms en ce lieu, c'est très heureux. Mais j'aimerais que chaque lecteur de ce palmarès veuille bien ajouter le nom de : Léon Allaman, Senèdes, un brave, un modeste qui a bien mérité de la SAR. Je n'impute l'oubli à personne, mais souhaite que chacun fera la rectification nécessaire.

A l'aube d'une nouvelle année, j'aimerais beaucoup que chaque apiculteur fasse campagne afin d'attirer dans notre giron les apiculteurs non fédérés. Certes, ils ne sont pas nombreux et si leur présence parmi nous pouvait nous satisfaire, c'est principalement pour leur éviter des déboires. Je pense à l'accident survenu la saison passée et qui a trouvé un dénouement satisfaisant, grâce à l'assurance conclue par les organes de la SAR. Que chacun se souvienne des avantages de notre société et nous serions très heureux de pouvoir prévenir quelque malheur.

Quant au président, donne-t-il satisfaction ? C'est une question quelque peu saugrenue, mais qui se défend malgré tout. Pour l'intéressé, qui accepte toujours toute proposition, elle est valable ! Dois-je répondre par un vieil adage : Qu'il est difficile de satisfaire tout le monde... et son père ! C'est une façon d'esquiver la question. Mais pour le président de notre groupement, il est nécessaire de bien situer cette fonction. La formation de notre société groupe six, bientôt sept, fédérations, où le fédéralisme, le cantonalisme, voire l'esprit de clocher, jouent un rôle non négligeable.

Actuellement la SAR est structurée sur des bases solides, dont les fondements sont un amalgame de compromis et de bon sens qui ne peuvent être remis en question à tout instant. J'ai eu bien des échos de changements pour satisfaire un collègue, un ami. Ces derniers sont aussi mes amis, mais je ne peux leur donner satisfaction. Car ce faisant, je froisse des susceptibilités ou je porte préjudice à une région, à un groupement. La SAR défie les ans, elle passe telle une grande dame en réclamant le respect. Les membres, mais surtout le président, ne peuvent ni ne doivent, sans motif valable, altérer ce passage.

Et le soussigné maintient ferme le flambeau qui lui fut confié et souhaite avec beaucoup de modestie pouvoir le rendre intact au moment opportun. Vevey, janvier 1980. *Adrien Paroz.*